

CETTE LOI PROTÈGE LES TRAVAILLEURS DES
PLATEFORMES NUMÉRIQUES COUVERTS,
INDÉPENDAMMENT DE LEUR STATUT MIGRATOIRE.

LES ENTREPRISES DE PLATEFORMES
CONCERNÉES DOIVENT SE CONFORMER À CETTE
LOI. LES REPRÉSAILLES SONT ILLÉGALES. DATE
D'ENTRÉE EN VIGUEUR : le 1^{ER} JANVIER 2025.



**Seattle Office of
Labor Standards**

**Ordonnance sur les droits
des travailleurs des
plateformes numériques
en matière de
désactivation (ABWDR).**

**SMC 8.40
Notification de
droits 2025**

**Date d'entrée
en vigueur :
le 1^{er} janvier 2025**

VOUS ÊTES COUVERTS SI :

- Au moins 25 % des prestations effectuées et/ou des prestations annulées pour motif valable au cours des 180 jours précédant la désactivation concernaient des services réalisés à Seattle pour le compte d'une entreprise de plateforme concernée ; **ou**
- Votre désactivation était liée à un ou plusieurs incidents survenus pendant l'exécution de services à Seattle pour une entreprise de plateforme concernée.

**Tous les travailleurs utilisant des
plateformes numériques pour travailler
ne sont pas couverts par cette loi.
Pour plus d'informations,
scannez ce code :**



[https://www.seattle.gov/laborstandards/ordinances/
app-based-worker-ordinances/app-based-worker-
deactivation-rights-ordinance](https://www.seattle.gov/laborstandards/ordinances/app-based-worker-ordinances/app-based-worker-deactivation-rights-ordinance)

EN TANT QUE TRAVAILLEUR DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES COUVERT, VOUS AVEZ LE DROIT DE :

- Recevoir une communication claire sur la politique de désactivation, précisant les actions pouvant entraîner une désactivation et la procédure de contestation.
 - La politique de désactivation doit être raisonnablement en rapport avec la sécurité et l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise.
- Contester la désactivation via la procédure interne de l'entreprise, quel que soit le lieu de l'incident ayant entraîné la désactivation.
- Préavis de 14 jours avant la désactivation, sauf en cas de faute grave ou si la loi l'exige, auquel cas les entreprises peuvent vous désactiver immédiatement
 - Le préavis doit vous préciser le ou les motifs de la désactivation, y compris les incidents spécifiques ayant enfreint la politique de l'entreprise, et fournir tous les documents sur lesquels l'entreprise de plateforme s'est appuyée et qu'elle a pris en compte pour prendre sa décision de vous désactiver.

ENTREPRISES DE PLATEFORMES :

- Ne peut pas prononcer contre vous une désactivation « injustifiée », y compris une désactivation à caractère discriminatoire.
- Doit enquêter sur toute allégation selon laquelle vous auriez enfreint les politiques de l'entreprise avant de vous désactiver et doit démontrer qu'il est plus probable qu'improbable que vous ayez enfreint la politique.
- Doit appliquer de manière cohérente les règles, les politiques et les sanctions relatives à la désactivation.
- Ne peut vous désactiver que si cela est raisonnablement lié à l'infraction et doit tenir compte des circonstances de votre travail.

- Peut vous désactiver immédiatement pour se conformer aux lois ou aux réglementations, ou en raison d'une faute grave.
- A l'obligation de créer un système pour vous aider à comprendre si vous êtes couvert ou non par cette ordonnance.
- Doit fournir la présente notification de droits en anglais et dans votre langue maternelle connue, via une application mobile, un e-mail ou un portail en ligne.

QUELS SONT VOS DROITS ?

LES REPRÉSAILLES SONT INTERDITES

Vous avez le droit d'être protégé contre toute représaille (mesure préjudiciable) pour avoir bénéficié ou exercé les droits ci-dessus.

DROIT DE DÉPOSER UNE PLAINTE

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Bureau des normes du travail (OLS) ou d'intenter une action en justice après avoir contesté votre désactivation en suivant la procédure interne de l'entreprise.

Avant le 1^{er} juin 2027, l'OLS aura un pouvoir limité pour faire appliquer certains des droits prévus par cette loi.

Pour plus d'informations, scannez ce code :



<https://www.seattle.gov/laborstandards/ordinances/app-based-worker-ordinances/app-based-worker-deactivation-rights-ordinance>

Les travailleurs peuvent recourir à d'autres voies de recours pour les droits que l'OLS ne peut pas encore faire appliquer.

COORDONNÉES : BUREAU DES NORMES DU TRAVAIL

Entreprises de plateformes

Obtenir une assistance technique
et/ou suivre une formation

Travailleurs des plateformes numériques

Déposer une plainte auprès de l'OLS
ou intenter une action en justice
devant un tribunal

206-256-5297

www.seattle.gov/laborstandards



Seattle Office of Labor Standards

810 THIRD AVE, SUITE 375

SEATTLE, WA 98104

HORAIRES : DE 8 H À 16 H

(DU LUNDI AU VENDREDI)

LABORSTANDARDS@SEATTLE.GOV

La mission du Bureau des normes du travail est de promouvoir les normes du travail grâce à un engagement réfléchi auprès des communautés et des entreprises, à une application stratégique et au développement de politiques innovantes, tout en restant engagé en faveur de l'équité raciale et de la justice sociale.

Le Bureau des normes du travail fournit des services de traduction et d'interprétation, ainsi que des aménagements pour les personnes en situation de handicap.